



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>
Page facebook : www.facebook.com/basrhin.snuippfsu
page twitter : <http://twitter.com/snuipp67>



Déclaration liminaire à la CAPD du 12 Novembre 2015

Madame l'Inspectrice d'académie,

2 jours et demi par an...c'est le temps de formation continue dont bénéficient en moyenne les enseignants français. C'est loin des 5 jours par an de pays qui ont fixé des exigences minimales, comme la Finlande, les Pays-Bas ou la Suède, bien loin de la moyenne de 8 jours des pays de l'OCDE en 2013...et à des années-lumière des 100 jours de Singapour ! Et pourtant, de l'avis des chercheurs et des observateurs internationaux, la formation continue a autant d'importance, si ce n'est plus parfois, que la formation initiale dans la réussite d'un système éducatif.

La loi de refondation de l'école, les nouveaux dispositifsles nouveaux programmes de maternelle en attendant ceux des cycles 2 et 3, autant de transformations profondes du métier qui nécessiteraient une solide formation continue pour aider les enseignants à s'approprier les contenus et à faire évoluer les pratiques professionnelles.

« Les programmes reposant sur une conception nouvelle, ne sont plus la simple juxtaposition de programmes disciplinaires annuels imposant aux professeurs les contenus, les démarches, les méthodes et les progressions, visant un élève abstrait. Ils s'inscrivent dans un projet global, s'adressant à tous les élèves, plus attentif à la diversité de leurs rythmes d'acquisition et faisant davantage confiance à la professionnalité des enseignants ». Que d'ambition dans les propos de notre ministre...

Mais depuis des mois, à chaque nouvelle annonce et promesse de plan de formation, il n'y a aucune amélioration significative sur le terrain, comme nous avons pu le constater avec les programmes de maternelle.

Alors que le dernier bilan social du Ministère de l'Education Nationale fait apparaître une chute de près de 45% du nombre de journées stagiaires entre 2005 et 2013, alors que la Cour des Comptes s'était alarmée en avril dernier et décrivait la formation continue *« très faible sans étroit lien avec les besoins concrets exprimés par les enseignants »* et demandait *« qu'elle soit effective dans les Espé et adossée à la recherche universitaire »*, les seules mesures attendues en terme de formation continue se limiteront pour l'énorme chantier que sont de nouveaux programmes à quelques heures d'animations pédagogiques un mercredi après-midi, en grand-messe de 100 personnes. Il s'agit aussi de modifier les modalités de la formation et d'accompagner les enseignants sur la durée, en situations d'aller-retour entre théorie et pratique. L'une des propositions du SNUipp-FSU pour cette année est d'y consacrer le temps d'APC, puisqu'il s'agit avant tout d'agir pour la réussite des élèves.